

SAMU SOCIAL INTERNATIONAL

ASSOCIATION REGIE PAR LA LOI DU 1ER JUILLET 1901

35, AVENUE COURTELINE

75012 PARIS

.....

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

.....

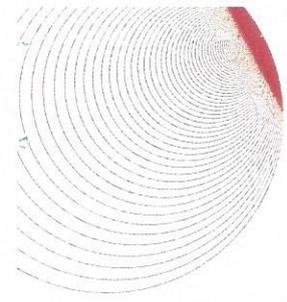
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2014

BMA

11, rue de Laborde
75008 Paris

• tél. : +33 (0)1 40 08 99 50 •
• fax : +33 (0)1 40 08 99 99 •
• www.bma-paris.com •





**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2014

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2014, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association Samu Social International, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et les informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes.

Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.



2. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce, les appréciations auxquelles nous avons procédé pour émettre l'opinion ci-dessus, portant notamment sur les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, ainsi que leur présentation d'ensemble, n'appellent pas de commentaire particulier.

3. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activité du président et dans les documents mis à disposition des membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels, et notamment le compte emploi ressource figurant dans l'annexe.

Fait à Paris, le 17 juin 2015

Le commissaire aux comptes

BM&A

Thierry Bellot

Membres de la Compagnie régionale de Paris

COMPTES ANNUELS 2014

samusocialInternational

35 avenue de Courteline
75012 Paris

Exercice du 01/01/2014 au 31/12/2014

SIRET : 43022111900018

Sommaire général

COMPTES ANNUELS	3
1. Bilan	3
3. Compte de résultat.....	4
ANNEXE	5
1. Les règles et méthodes comptables.....	5
2. Faits caractéristiques de l'exercice.....	5
2.1 Les projets soutenus par le Samusocial International.....	5
3. Notes sur le compte de résultat	7
3.1. Subventions et dons reçus	7
3.2. Reversements de subventions et de dons aux Samusociaux locaux.....	8
4. Notes sur le bilan.....	9
4.1 Actif immobilisé.....	9
4.2 Actif circulant.....	10
4.4 Dettes	12
4.4 Comptes de régularisation	12
4.5 Fonds dédiés.....	13
4.6 Fonds propres, tableau de variation des fonds associatifs	14
5. Présentation du compte d'emploi annuel des ressources	15
5.1 Observations relatives à la présentation du compte d'emploi des ressources :	16
6. Autres informations.....	19
6.1. Effectif et moyens techniques.....	19
6.2. Particularités fiscales.....	19

COMPTES ANNUELS

1. Bilan

ACTIF	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/14	Net au 31/12/13
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Fonds commercial				
Concessions, brevets et droits assimilés	11 242	6 193	5 050	8 080
Autres immobilisations corporelles	56 952	33 853	23 098	28 406
Immobilisations financières	300		300	213
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	68 494	40 046	28 448	36 699
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours (autres que marchandises)				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Usagers et comptes rattachés	216 095		216 095	252 218
Autres créances	60 092		60 092	45 793
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	373 053		373 053	413 417
TOTAL ACTIF CIRCULANT	649 240		649 240	711 428
REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	13 597		13 597	44 759
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Autres comptes de régularisation				
TOTAL REGULARISATION	662 837		662 837	756 188
TOTAL DE L'ACTIF	731 331	40 046	691 285	792 887

PASSIF	Net au 31/12/14	Net au 31/12/13
FONDS ASSOCIATIFS		
Fonds propres		
Fonds associatifs sans droit de reprise		
Ecart de réévaluation		
Réserves		
Report à nouveau	136666	136165
RESULTAT DE L'EXERCICE	-7883	501
Autres fonds associatifs		
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Ecart de réévaluation sur des biens avec droit de reprise		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Droits des propriétaires (Commodat)		
TOTAL FONDS ASSOCIATIFS	128 783	136 666
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour charges	31489	35349
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	31 489	35 349
FONDS DEDIES		
Fonds dédiés sur subventions	369053	432151
TOTAL FONDS DEDIES	369 053	432 151
DETTES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	68 008	59 658
Autres dettes	93952	119984
TOTAL DETTES	161 960	179 642
Produits constatés d'avance		9 078
TOTAL DU PASSIF	691 285	792 887

2. Compte de résultat

	du 01/01/14 au 31/12/14	du 01/01/13 au 31/12/13
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Subventions d'exploitation	1 410 093	1 626 847
Autres produits	75 801	35 203
Cotisations	250	300
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	1 486 144	1 662 350
CHARGES D'EXPLOITATION		
Autres achats non stockés et charges externes	270 738	258 435
Impôts et taxes	16 393	20 350
Salaires et Traitements	412 923	432 918
Charges sociales	182 756	179 780
Amortissements et provisions	11 001	7 322
Autres charges	664 965	668 614
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	1 558 775	1 567 419
RESULTAT D'EXPLOITATION	-72 631	94 931
Produits financiers	3 319	7 692
Charges financières	1 493	4 554
Résultat financier	1 825	3 138
RESULTAT COURANT	-70 805	98 069
Produits exceptionnels	0	5 831
Charges exceptionnelles	175	11 869
Résultat exceptionnel	-175	-6 038
	-70 980	92 031
Report des ressources non utilisées	432 151	340 621
Engagements à réaliser	369 053	432 151
EXCEDENT OU DEFICIT	-7 883	501

VALORISATIONS	du 01/01/14 au 31/12/14	du 01/01/13 au 31/12/13
Bénévolat	26 830	28 856
Prestations en nature	77 437	90 791
Total des produits	104 268	119 647
Mise à disposition gratuite	77 437	90 791
Personnel bénévole	26 830	28 856
Total des charges	104 268	119 647

ANNEXE

Le total du bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/14, est de 691 285 € et le compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, présente un déficit de 7882 €

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/14 au 31/12/14.

Ces comptes annuels seront arrêtés le 21 Mai 2015 par le Conseil d'administration de l'association

Les notes indiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

1. Les règles et méthodes comptables

L'association présente ses comptes annuels selon les principes du règlement N°99-03 relatif à la réécriture du plan comptable général :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes

D'autre part, l'association doit prendre en compte les adaptations du plan comptable général contenues dans le règlement N° 99-01 au titre des règles de comptabilisation de domaines spécifiques des règles d'évaluation, de réévaluation des éléments du patrimoine, des contributions volontaires en nature.

Dans le cadre de cette prudence, nous avons constaté, une provision pour fonds dédiés à hauteur de 369 053 € correspondant à la part des dépenses non engagées à la date de clôture sur les subventions reçues.

2. Faits caractéristiques de l'exercice

2.1 Les projets soutenus par le Samusocial International

Onze des quatorze Samusociaux existants ont bénéficié d'appui du Samusocial International en 2014:

- Samusocial Burkina Faso,
- Samusocial Mali,
- Samusocial Sénégal,
- Samusocial din România,
- Samusocial de l'île de Cayenne,
- Samusocial Moskva,
- Samusocial Perú,
- Samusocial Pointe-Noire,
- Samusocial Casablanca,

- Samusocial International en Egypte
- Samusocial International en Angola
- Les enseignements en France : Diplôme Universitaire « Abord des enfants errants, en danger, dans les rues des mégapoles » avec l'Université Paris Descartes, Module « lutte contre, les exclusions, une action d'urgence dans le développement » dans le cadre du Master «Science politique spécialité Coopération internationale et ONG» de l'Université Paris XIII, et Module «Villes et exclusion » dans le Master Affaires Internationales à l'Institut d'Etudes Politiques de Paris, ainsi que les travaux de capitalisation effectués par le samusocial International et ayant donné lieu à plusieurs publications.

Trois pays faisaient l'objet en 2014 de missions exploratoires et/ou de faisabilité:

- Bogota, Colombie
- Sofia, Bulgarie
- Niamey, Niger

Trois Samusociaux, autonomes au plan financier, n'ont pas bénéficié d'appui du Samusocial International

- Samusocial Alger,
- Samusocial Belgique
- Samusocial Fort de France.

3. Notes sur le compte de résultat

3.1. Subventions et dons reçus

Subventions obtenues en 2014

En 2014, les subventions obtenues d'un montant de 1 410 093 € se décomposent comme présenté ci-dessous :

Subventions d'origine publique	
Union Européenne	342 986
Union Européenne via SSBF	62 149
Coopération Monaco	100 000
Agence Française de développement	300 000
Subvention Fonjep (volontaires SSI)	35 502
Ambassade de France en Bulgarie	290
Ambassade de France en Colombie	3 000
Ministère du travail et de l'emploi	3 483
Conseil General Paris	2 927
TOTAL subventions publiques	850 336

Subventions d'origine privée	
AIMF	9 207
Care Accueil	2 655
Carrefour Egypte	3 633
Credit Agricole Egypte	11 008
Fondation Air France	40 000
Fondation Alcatel-Lucent Egypte	14 367
Fondation Carrefour /Roumanie	55 000
Fondation Merieux	15 000
Fondation Sanofi Espoir	150 000
Fondation Total	80 000
Fond transmission et solidarité	60 000
Fond de Dotation Urgence sociale	10 000
GLOBAL TELECOM	25 000
SUBSEA 7	50 000
TECHNIP Relief and development Fund	20 000
TOTAL Egypte	13 886
Total subventions privées	559 757
TOTAL SUBVENTIONS OBTENUES	1 410 093 €

Dons reçus en 2014, dédiés et non dédiés

Les dons reçus, comptabilisés en autres produits, s'élèvent à 54 293 € au total :

- dons de particuliers et de sociétés de 41 903 €, dédiés aux dispositifs suivants :

Sénégal	37 439,00
Egypte	1 604,00
Perou	600,00
Burkina faso	1 300,00
Maroc	20,00
Dons SSI -EDR-SDF-FJF	160,00
Russie	780,00
Total dons dédiés	41 903,00

- dons non dédiés de 12 390 €.

Total dons non dédiés	12 390 €
------------------------------	-----------------

3.2. Reversements de subventions et de dons aux Samusociaux locaux

La majorité des Samusociaux locaux soutenus par le Samusocial International sont des entités de droit national, juridiquement autonomes. Au-delà du soutien technique et de la mise à disposition de personnel, le soutien du Samusocial International s'exerce par le reversement de la partie des financements et dons dédiés reçus, couvrant l'avancement du projet et la mise en œuvre des activités locales.

Ces subventions et dons reversés constituent la presque totalité des « autres charges » du compte d'exploitation.

	Subventions	Dons	Total
Samusocial International en Angola	75 060		75 060
Samusocial Burkina	21 115	1 300	22 415
Samusocial Congo	145 427		145 427
Samusocial Mali	197 309		197 309
Samusocial Pérou	65 659		65 659
Samusocial Roumanie	50 000		50 000
Samusocial Russie	18 742	780	19 522
Samusocial Sénégal	51 942	37 439	89 381
Total Subventions reversées	625 254 €	39 519 €	664 773 €

En Egypte, le Samusocial International gère le dispositif en direct. IL n'y a donc pas de reversement de subventions.

4. Notes sur le bilan

4.1 Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS	En debut d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
Frais d'établissement et de développement				
Fonds commercial				
Autres postes d'immobilisations incorporelles	11 242			11 242
Immobilisations incorporelles	11 242			11 242
Terrain				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Installations générales, agencements, aménagements divers	41 613			41 613
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier	14 616	2 664	1 942	15 339
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	56 229	2 664	1 942	56 952
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières	213	300	213	300
Immobilisations financières	213	300	213	300
ACTIF IMMOBILISE	67 685	2 964	2 155	68 494

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production.

Les frais accessoires (droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes) sont incorporés au coût d'acquisition des immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

- Matériel de bureau et informatique sur 3 ans
- Mobilier sur 5 ans
- Travaux d'aménagement des nouveaux locaux de bureaux sur 8 ans

Participations autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Amortissements des immobilisations

AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS	En debut d'exercice	Augmentation	Diminution	A la fin d'exercice
Frais d'établissement et de développement				
Fonds commercial				
Autres postes d'immobilisations incorporelles	3 163	3 030		6 193
Immobilisations incorporelles	3 163	3 030		6 193
Terrain				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Installations générales, agencements, aménagements divers	20 807	5 202		26 008
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier	7 017	2 770	1 942	7 845
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	27 824	7 971		33 853
ACTIF IMMOBILISE	30 986	11 001	1 942	40 046

4.2 Actif circulant

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable

Etat des créances

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Échéances à moins d'un an	Échéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	300		300
Créances de l'actif circulant			
Créances usagers et comptes rattachés	216 095	216 095	0
Autres créances	60 092	60 092	0
Charges constatées d'avance	13 597	13 597	0
TOTAL DES CREANCES	290 084	289 784	300

Par prudence, les créances liées aux conventions de subvention pluriannuelles ne sont comptabilisées qu'à hauteur de la tranche consentie par le bailleur de fond à la clôture de l'exercice, afin de respecter les conditions suspensives de versement des tranches suivantes.

Produits à recevoir

PRODUITS A RECEVOIR	Montant
Divers Produits à recevoir	5 756
TOTAL DES PRODUITS A RECEVOIR	5 756

Provisions

Deux provisions pour risques et charge avaient été constatées à la clôture de l'exercice précédent, faisant l'objet des dotations et reprises suivantes en 2014 :

Provision pour litige

La provision constituée en 2012 pour dettes aux organismes sociaux et administration fiscale maliens dans le cadre du litige consécutif à un détournement par un ancien salarié malien, reprise en 2013 à hauteur de 5831 € pour paiement des honoraires d'avocat et remboursements par l'auteur de la fraude, est maintenue à hauteur de 17 085 €

Autre provision pour risque et charge

- Dans le cadre du dispositif Samusocial en cours de réalisation au Caire, géré directement par le Samusocial International, une provision a été comptabilisée concernant un risque en matière de taxes sur les salaires dues à l'administration fiscale égyptienne. La reprise de 3860 € correspond à la somme que Le SSI a versé à l'administration fiscale en 2014. La provision est diminuée 3860 €.

TABLEAU DES PROVISIONS	Provisions au debut d'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges	17 085				17 085
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	18 264		3 860		14 404
TOTAL DES PROVISIONS	35 349	0	3 860	0	31 489
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice					
Exploitation			3 860		
Financières					
Exceptionnelles					

4.4 Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 161 960 €, se classant de la manière suivante:

ETAT DES DETTES	Montant brut	Échéances à moins d'un an	Échéances à plus d'un an	Échéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	68 008	68 008		
Dettes fiscales et sociales	75 053	75 053		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	15 605		15 605	
Autres dettes	3 294	3 294		
Produits constatés d'avance				
TOTAL DES CREANCES	161 960	146 355	15 605	0

Charges à payer

CHARGES A PAYER	Montant
Fournisseurs FNP	57 201
Dettes prov.conges payés	19 468
Org.soc. ch./conges payés	8 935
Etat autres ch. a payer	179
TOTAL CHARGES A PAYER	85 782

4.4 Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	Charges d'exploitation	Charges financières	Charges exceptionnelles
Charges constatées d'avance	13 597		
TOTAL DES CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	13 597	0	0

4.5 Fonds dédiés

Evolution des fonds dédiés et des engagements à réaliser comptabilisés au passif du bilan, par pays/programme

Les engagements à réaliser au 31 Décembre 2014 par pays et/ou programme, évoluent comme suit :

Subventions d'origine publique	Engagements à réaliser en début d'exercice ***	Subventions reçues en 2014	Utilisation en cours de l'exercice 2014	Engagement à réaliser 2015***
Subvention UE Angola	0	167 337	3 918	163 419
Subvention UE via SSBF	0	62 149	62 149	
Subvention UE Congo	7 338	113 192	119 014	1 590
Subvention UE Multi pays	122 215	62 456	185 576	0
Subvention AFD Multi pays	31 823	300 000	309 428	22 396
Subvention Fonjep	0	35 502	35 502	
Subvention Coopération Monaco	0	100 000	100 000	
Subvention FSD Angola	17 975	0	17 975	
Ambassade d'Allemagne en Egypte	6 198	0	6 198	
Ambassade de France en Bulgarie		290	290	
Ambassade de France en Colombie	0	3 000	3 000	
Ministère du travail et de l'emploi		3 483	3 483	
Conseil General Paris		2 927	2 928	
Total subventions publiques	185 550	850 336	849 460	187 404
***: ces montants incluent les intérêts sur livrets des subventions UE				
Subventions d'origine privée	Engagements à réaliser en début d'exercice	Subventions reçues en 2014	Utilisation en cours de l'exercice 2014	Engagement à réaliser 2015
AIMF		9 207	9 207	
Credit Agricole Egypte	0	11 008	11 008	0
Caire Accueil		2 655	2 655	0
Carrefour Egypte	0	3 633	3 633	
Fondation Air France Perou/Egypte	3 500	40 000	41 756	1 744
Fondation Alcatel Egypte	0	14 367	14 367	
Fondation Carrefour Roumanie	0	55 000	55 000	
Fondation GDF-Suez/russie	21 580		21 580	
Fondation Merieux Mali/Senegal	0	15 000	15 000	
Fondation Sanofi Espoir egypte/BF/Per/Mar/ang/col/ens	150 000	150 000	133 795	166 205
Fondation Total/Sen/B Faso/ang/Nig/J. Coor/Ensgmts	0	80 000	70 000	10 000
Fond transmission et solidarité	17 285	60 000	77 285	
Fond urgence et initiative sociale	10 500	10 000	20 500	0
Fond Women deliver- CATAPULT/Perou/Mali	43 737		43 737	
Global Telecom		25 000	21 300	3 700
Subsea 7		50 000	50 000	
TECHNIP Relief and development Fund		20 000	20 000	
TOTAL Egypte		13 886	13 886	0
Total subventions privées	246 601	559 757	624 709	181 649
Dons	Engagements à réaliser en début d'exercice	Dons reçus en 2014	Utilisation en cours de l'exercice 2014	Engagement à réaliser 2015
Dons affectés Sénégal	0	37 439	37 439	0
Dons affectés Egypte	0	1 604	1 604	0
Dons affectés Pérou	0	600	600	0
Dons Burkina Faso	0	1 300	1 300	0
Dons Russie	0	780	780	0
Dons Maroc		20	20	
Dons populations SDF EDR	0	160	160	0
Total Dons	0	41 903	41 903	0
TOTAL DES FONDS DEDIES	432 151	1 451 996	1 516 072	369 053

4.6 Fonds propres, tableau de variation des fonds associatifs

VARIATION DES FONDS ASSOCIATIFS	Debut d'exercice	Augmentation	Diminution	Fin d'exercice
Patrimoine intégré				
Fonds statutaires				
Apports sans droit de reprise				
Legs et donations				
Subventions affectées				
Autres fonds				
Total fonds associatifs sans droit de reprise				
Apports avec droit de reprise				
Legs et donations assortis d'une condition				
Subventions affectées				
Total fonds associatifs avec droit de reprise				
Ecarts de réévaluation				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à Nouveau	136 165	501		136 666
Résultat de l'exercice	501	-501	7 883	-7 883
Résultats sous contrôle des tiers financeurs				
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
Droits des propriétaires (Commodat)				
Autres fonds associatifs				
TOTAL FONDS ASSOCIATIFS	136 666	0	7 883	128 783

5.1 Observations relatives à la présentation du compte d'emploi des ressources :

Les missions sociales. Montant 1 395 944 €

Les missions sociales de l'association regroupent :

1) **L'appui financier aux actions des structures Samusocial locales :**

- via des subventions reversées aux structures indépendantes juridiquement. En 2014 le montant de ces subventions reversées a été de 664 773 €, dont 39 513 € de dons affectés.
- par le financement des actions locales pilotées directement par le SSI. Il s'agit alors essentiellement des nouveaux programmes tels que l'Égypte, la Bulgarie ou la Colombie, pour lesquels l'entité de droit national n'est pas encore constituée, ainsi que de mise à disposition de personnels expatriés et autres moyens (coûts directs de communication téléphoniques par pays, coûts directs de voyages des personnes du siège en missions, petite logistique) gérés directement par le samusocial International pour les Samusociaux locaux autonomes. Ce poste représente un budget réalisé de 365 877 € en 2014

Ces entités, indépendantes juridiquement, partenaires locaux ou représentations locales du SSI répondent à leurs missions en faveur des enfants et adultes en grande exclusion via les activités suivantes :

- Des équipes mobiles d'aide
- Des centres d'accueil de jour et des centres d'hébergement d'urgence
- Des actions de communication, plaidoyer, sensibilisation
- Les actions de renforcement des capacités des partenaires et réseaux

2) **Le soutien technique et le pilotage des structures Samusocial locales et des enseignements,** assurés par le siège de l'association et qui regroupent :

- Les missions exploratoires et démarrage de nouveaux projets
- L'appui en formation et renforcement de capacités des structures Samusocial
- L'appui en recherche & études menées dans les différents pays
- Le pilotage et suivi des dispositifs et activités (chargés de programmes, missions politiques...)

Les coûts relatifs à ces soutiens sont constitués essentiellement de coûts de ressources humaines basées au siège, en particulier 2 chargés de programmes, une coordinatrice des ressources techniques et formations, la responsable administrative et financière assurant également à temps partiel des missions d'appui à la comptabilité et gestion des Samusociaux locaux, ainsi que la directrice à temps partiel. Ces coûts sont répartis selon un pourcentage estimé du temps passé par programme. Ils représentaient un montant de 223 107 € pour 2014

3) **Les actions d'enseignement et de capitalisation en France,** en particulier un enseignement DIU "Abord des enfants errants, en danger, dans les rues des mégapoles" au sein de l'Université Paris V, et un enseignement sur « Villes et exclusion », réalisé chaque année dans le cadre du Master Affaires Internationales à l'Institut d'Etudes Politiques de Paris, auxquels s'est rajouté en 2011 un enseignement modulaire dans le cadre d'un Master 2 Coopération internationale et ONG de l'Université Paris 13. A ces missions d'enseignement s'ajoute des travaux de publications de guides méthodologiques et de cahiers thématiques mettant en visibilité l'expérience des samusociaux nationaux. Ces enseignements et capitalisation ont représenté en 2014 un budget réalisé de 142 187 €,

dont une partie du salaire de la coordinatrice des ressources techniques et formations et d'une chargée de mission.

Détail des emplois liés aux missions sociales du SSI par pays/Samusocial

	Total des emplois	dont réalisés directement	dont reversés
Missions réalisées en France			
Enseignements	142 187	142 187	
Total en France	142 187 €	142 187 €	0 €
Missions réalisées à l'étranger			
Angola	112 277	37 217	75 060
Bulgarie	1 679	1 679	
Burkina Faso	130 155	107 740	22 415
Colombie	12 478	12 478	
Congo	252 492	107 065	145 427
Egypte	115 958	115 958	
Guyane	2 202	2 202	
Italie	168	168	
Mali	240 154	42 845	197 309
Maroc	3 481	3 481	
Niger	12 262	12 262	
Perou	108 993	43 334	65 659
Roumanie	58 483	8 483	50 000
Russie	35 003	15 482	19 522
Sénégal	167 972	78 590	89 381
Total à l'étranger	1 253 757 €	588 984 €	664 773 €

Les frais de recherche de fonds. Montant 32 453 €

Les coûts de recherche de fonds sont liés à la recherche de financements d'origine publique et privée et aux activités de « reporting » narratif et financier ainsi qu'à la gestion des dons reçus. Ils sont constitués d'une partie des couts salariaux de la directrice et de la chargée de communication et fundraising ainsi que de frais de déplacements. Ces couts sont répartis au prorata du montant des différentes catégories de ressources collectées durant l'année

Les frais de Fonctionnement. Montant : 132 045 €

Ils sont liés à la gestion comptable et administrative de l'association, aux redevances locatives, à la direction, et aux activités de secrétariat juridique et de fonctionnement des instances de gouvernance. Ils regroupent une partie des couts salariaux de la directrice et de la responsable administrative et financière, les honoraires des prestataires d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, les coûts de maintenance, abonnements, et communication, cotisations aux tiers, taxes et dotations aux amortissements

Les dons de particuliers. Montant 54 293 €

Ils sont constitués essentiellement de dons dédiés, provenant essentiellement de particuliers, à hauteur de 41 903 €. La majeure partie de ces dons est dédiée au Samusocial Sénégal

Les autres fonds privés. Montant 559 757 €

Ils proviennent de Fondations d'entreprises et d'Entreprises, françaises et étrangères. Ces fonds d'origine privée sont majoritairement dédiés à des Samusociaux précis. Ils viennent par ailleurs souvent en cofinancement des subventions d'origine publique.

Les subventions et autres concours publics . Montant 850 336€

Ils proviennent de trois sources principales:

- L'Union Européenne, dans le cadre des appels à projet d'Europeaid
- Le Ministère Français des Affaires Etrangères, via l'Agence Française de Développement
- La Coopération Monégasque
- Le Pôle Volontariat de Solidarité Internationale du FONJEP (Fonds de Coopération de la Jeunesse et de l'Education Populaire), incluant la prise en charge des coûts d'assurance sociale des Volontaires de la Solidarité Internationale sous contrat avec l'association
- Les ambassades locales via des subventions sur des Fonds gérés localement

Les autres produits . Montant 21 217 €

Ils sont constitués :

- Des produits financiers générés par les placements court-terme de trésorerie (livrets) et les gains de change. Ces produits s'élèvent à 2277€, dont 74 € issus de placements des subventions de l'Union Européenne (UE Congo), contractuellement restituables à l'Union Européenne en fin de projet. Ces intérêts dédiés sont donc intégrés dans les engagements à réaliser 2014)
- Des cotisations des membres, à hauteur de 250 €
- De produits divers de remboursements, gestion et produit exceptionnel à hauteur de 18 690 €

Les contributions volontaires en nature. Montant 104 268 €

Du fait de son activité humanitaire, l'association a bénéficié de dons en nature effectués par des entreprises et divers organismes associatifs ou encore des particuliers, ainsi que de mise à disposition de personnel.

Les contributions en nature dédiées aux missions sociales sont les suivantes :

- Dans le cadre d'un partenariat avec Air France, des billets d'avions d'une valeur de 89 675 € n'ont été facturés au SSI que 27 898 €, ce qui constitue un don en nature de 61 777 € ;
- L'assurance rapatriement des expatriés de SSI est offerte par International SOS. Ce don est évalué à 15 660 € ;
- Une chargée de formation à temps partiel (40%), collabore avec le SSI à titre bénévole ; Son salaire est valorisé à hauteur de 21 771 € pour l'année 2014. De même un médecin spécialiste des maladies infectieuses est mis à disposition à temps partiel du Samusocial International depuis Octobre 2014. Son salaire est valorisé à hauteur de 3257 € pour 2014
- Une bénévole à temps partiel (2/5 ETP) vient en appui au département communication et fundraising depuis Décembre 2014, son salaire est valorisé à 1 802 €

6. Autres informations

6.1. Effectif et moyens techniques

Le Personnel au 31 décembre 2014 se répartit de la façon suivante :

Siège :

- 1 directrice,
- 3 chargés de programmes,
- 1 responsable de la gestion et de la comptabilité
- 1 personne chargée des ressources techniques, formations et enseignements,
- 1 assistante administrative
- 2 bénévoles formatrices
- 1 bénévole en fundraising

Projets :

- 6 volontaires expatriés,
- 2 salariés expatriés

6.2. Particularités fiscales

L'association n'est pas soumise aux impôts commerciaux tels que l'impôt sur les sociétés, la taxe professionnelle, la taxe sur la valeur ajoutée.

En revanche l'association est soumise à la taxe sur les salaires ainsi qu'à la taxe sur la formation professionnelle continue, mais est exonérée de taxe d'apprentissage.

A l'étranger, le Samusocial International est soumis à la taxe sur les salaires dans les pays qui la pratiquent, au titre des dispositifs dont il a la charge directe de gestion